

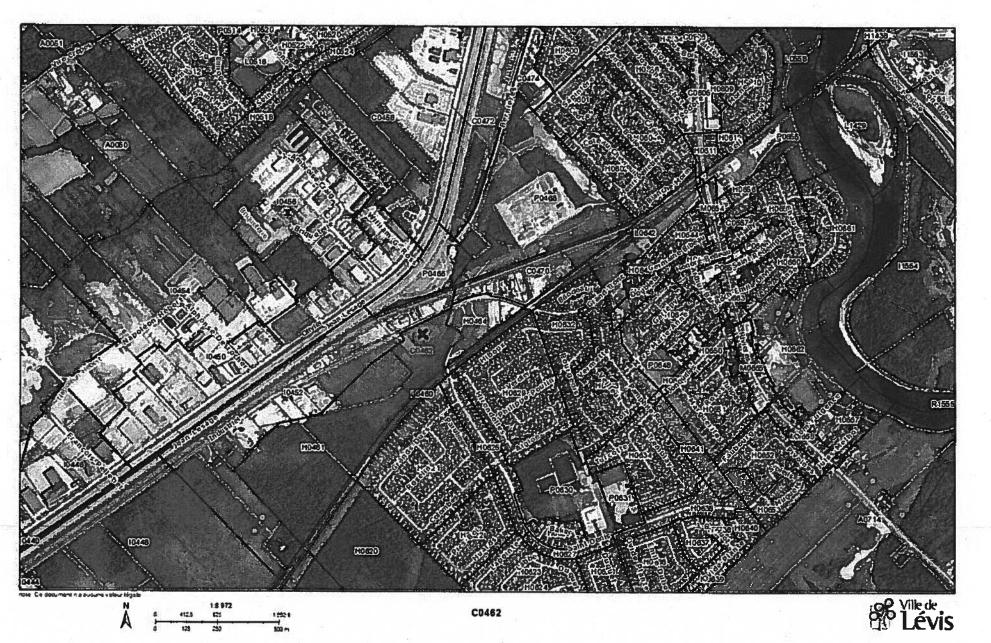
Direction générale Comité exécutif

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2016-22	6			
Direction de l'urbanisme		1		
Service de la planification et de l'aménage	ment du territoire			
Objet : Second projet de règlement RV-2016	-16-22 modifiant le	e Regiement RV-2	011-11-23 sur	
le zonage et le lotissement (ajout de la class	e d'usages C315	ilmitee a un seul e	endroit dans la	
zone C0462, secteur St-Rédempteur) Date: Le 4 octobre 2016				
Date: Le 4 octobre 2016				
ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problèm	<u>1e)</u>			
Le 29 septembre 2016, la commission consulta	ative d'urbanisme e	et d'aménagement	(CCUA) tenait	
une assemblée publique de consultation da	ns l'arrondisseme	nt des Chutes-de	-la-Chaudière-	
Ouest relativement au Projet de règlement R\	/-2016-16-22 mod	ifiant le Règlemen	t RV-2011-11-	
23 sur le zonage et le lotissement. Ce projet d				
les usages de la classe d'usages C315 Con				
extérieurs, émondage et abattage d'arbres, dusages à un seul endroit dans la zone et de pré				
1 : Plans de localisation).	evoli des nomics a	ppiicables a ces us	ages (Allilexe	
Aucune personne ne s'est présentée.				
Recommandation de la commission consu	ltative d'urbanie:	me et d'aménage	ment (CCIIA)	
(Résolution CCUA-2016-01-43)	itauve u urbanisi	no et a amenage	ment (OOOA)	
Pour faire suite à l'assemblée publique de c	onsultation du 29	septembre 2016	tenue dans le	
cadre de ce projet de règlement, les membr				
d'aménagement recommandent, à l'unanimité				
la Ville d'adopter le Réglement RV-2016-16-				
zonage et le lotissement (Annexe 2), sans cha				
par la résolution CV-2016-09-53 lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 6				
septembre 2016.				
ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages	s/inconvénients/i	mpacts)		
N/A				
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION				
N/A				
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budg	étaire/impacts bi	udgétaires 2016-2	2017-2018)	
Coûts/revenus Impacts	2016	2017	2018	
N/A				
Conformément au Règlement RV-2007-07	-02 sur le conti	rôle et le suivi	budgétaire II	
incombe au responsable d'activité budg				
suffisants pour les fins auxquelles la dépe				
Disponibilités budgétaires Oui Non				

Commentaires			
☐ Financement déjà autorisé par : ☐ Budget de fonctionnement. Poste budgéta ☐ Règlement d'emprunt spécifique RV, résolution CV, résolution CV	_, Poste budgét ution CE	aire :	
Autorisation de financement à obtenir et sourcementaires		į	2018
Numéro du projet PTI : Montants	2016	2017 ——	
Compensation : ou N/A			
Projet subventionné : Oui Non Si oui, préciser le titre du programme et le pou	urcentage :	_	
Signature du responsable d'activité budgétaire	Date:	411012	016
ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la date)	nécessité du tra	aitement par CE	ou CV à cette
Procédure de modification règlementaire (Annexe	3).	The second secon	
PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne Date.(J/M/A)	Champ de	compétence
RECOMMANDATION (énoncé)			
Il est recommandé au comité exécutif de recomm projet de règlement modifiant le Règlement RV-2i sans changement par rapport au projet de règlem <u>UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE</u> Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Plans Annexe 2 : Secon Règlement par rapport au projet de règlement Règlement Règlement par rapport au projet de règlement Reglement Resource par rapport au projet de règlement par rapport par rapport au projet de règlement par rapport au projet de règlement par rapport par rapp	011-11-23 sur le nent adopté par l AUX PERSONN de localisation nd projet de règle	zonage et le loti a résolution CV- IES CONSULTÉ ement RV-2016-	ssement, et ce, 2016-09-53. <u>ES</u>
Préparé per : Daniel Hubert, urbaniste Titre Recommandé par :	e d'emploi : Cor	nseiller en urbani	sme
Sébastien Hamel Gestionnaire de projets corporatifs			
	es manuscrites I	Nom et initiale Titre d'emploi	s manuscrites
Commentaires :			
Signature de la Direction :		Date : ²	414 10 105
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRA	ALE		
Signature de la Direction générale :		Date : 26 16/10	112

PLAN DE LOCALISATION Zone C0462 Plan 1 de 2



Plan 2 de 2



Conseil de la Ville



Projet de règlement RV-2016-16-22 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone C0462

La grille des spécifications applicable à la zone C0462, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages C315 et des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 6 septembre 2016

(signé) Gilles Lehouillier

(signé) Marlyne Turgeon

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE